



Délibération n°2010-6
Conseil d'administration du 1er avril 2010

Objet : Dates de versements des pensions

M. Domeizel, Président,
rend compte de l'exposé suivant :

EXPOSÉ

Vu le point 2.1 de la COG adopté le 23 février 2007, qui précise que les prestations mensuelles sont versées conformément aux dates prévisionnellement arrêtées par le Conseil,

Vu l'avis favorable émis par la commission dans sa séance du 9 mars, qui propose au conseil d'administration d'approuver le planning de virements des pensions 2010 présenté par le service gestionnaire.

Le Conseil d'administration délibère et à l'unanimité valide le planning suivant des dates de virement pour 2010 :

Virements bancaires

26 janvier
23 février
26 mars
27 avril
26 mai
25 juin
27 juillet
26 août
27 septembre
26 octobre
25 novembre
21 décembre

Virements CCP et internationaux

27 janvier
24 février
29 mars
28 avril
27 mai
28 juin
28 juillet
27 août
28 septembre
27 octobre
26 novembre
22 décembre

Bordeaux, le 1^{er} avril 2010

Le secrétaire administratif du conseil

Emmanuel Serrié